

BAP AAT

Brevet d'Aptitude
Professionnelle d'Assistant
Animateur Technicien

Loisirs Tous Publics

Formation
professionnelle
de niveau V

ROUEN

Du 09/10/2017
au 18/09/2018

Sous réserve
d'habilitation



Qu'est-ce que le BAP AAT ?

Le BAP AAT constitue le premier des niveaux de qualification professionnelle de la filière des métiers de l'animation sportive et/ou culturelle. C'est un diplôme d'État de niveau V (niveau BEP, sans équivalence pour l'Éducation Nationale).

Cette qualification permet l'encadrement, l'animation et l'accompagnement des activités socioculturelles et/ou sportives.

L'assistant animateur technicien est appelé à :

- ▶ Accueillir, informer des publics diversifiés, aider et participer, au sein d'une équipe à leur prise en charge ;
- ▶ Contribuer à l'organisation et à la gestion des groupes ;
- ▶ Animer la pratique d'activités.

Il intervient soit comme assistant, soit en situation d'autonomie limitée et contrôlée, sous la responsabilité d'un professionnel plus qualifié ou du directeur de l'établissement où il assure des fonctions.

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La formation est organisée sur le principe de l'alternance, entre le terrain professionnel et des temps de formation en centre. Un calendrier prévisionnel de la formation peut être communiqué sur demande. Les temps de pratiques professionnelles (en temps que stagiaire ou salarié) sont des temps de formation à part entière.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Former des animateurs de niveau V capables de **prendre en charge des situations et des groupes** dans le cadre des emplois définis.
- ▶ Permettre aux animateurs d'acquérir des outils leur permettant de **comprendre et d'agir dans leur cadre institutionnel et auprès des publics** qui leur sont confiés.
- ▶ Permettre aux animateurs d'**acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être** correspondant au niveau requis pour exercer des fonctions d'assistant animateur technicien.
- ▶ Compléter les représentations préalables des stagiaires sur les métiers de l'animation afin de leur permettre d'**affiner leur projet professionnel**.
- ▶ Favoriser la mise en œuvre de **stratégies individualisées de formation**.
- ▶ Développer leur **capacité de communication** et les sensibiliser à la **démarche de projet**.
- ▶ Développer leur capacité à **travailler avec d'autres**.

Pour les CEMÉA, des fonctions d'assistant animateur ne peuvent se concevoir que comme une situation transitoire devant permettre et faciliter l'accès à une autonomie professionnelle. Nous considérons ce diplôme comme un tremplin pour accéder aux autres niveaux de qualification.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

Le BAPAAT regroupe 24 domaines de compétences parmi lesquels :

- ▶ La pratique d'activités
- ▶ Connaître et comprendre un public
- ▶ Les structures de l'animation
- ▶ La pédagogie

SUPPORTS TECHNIQUES

La formation comprend également un support technique obligatoire : le support technique **randonnée pédestre**.

Et au choix, deux autres supports techniques parmi les suivants :

- ▶ Support technique **jeux** ;
- ▶ Support technique **activités plastiques** ;
- ▶ Support technique **activités de découverte de l'environnement**.

Coût et Financement de la formation

Coût de la formation : 7200 €

Le candidat peut bénéficier d'aides financières pour suivre la formation.

▶ **Pour les salariés :**

Voir directement avec les employeurs les modalités possibles de financement.

▶ **Pour les demandeurs d'emploi :**

La Région peut financer la totalité du coût de la formation.

Dans ce cas, les personnes prioritaires sont les candidats ne possédant aucun diplôme.

Les demandeurs d'emploi doivent être inscrits à Pôle Emploi et être orientés par leur conseiller Mission Locale.

Modalités d'accès

Avoir au moins 17 ans et être majeur au moment de l'examen final.

Avoir défini, dans le champ du travail social, un projet professionnel lié aux métiers de l'animation.

Organisation de la formation

DURÉE ET VOLUME HORAIRE :

Formation en alternance sur 11 mois.

35h hebdomadaires en centre de formation et en entreprise.

Formation théorique en centre de formation : 840 heures.

Stage en situation professionnelle : 833 heures.

LIEU DE FORMATION :

CEMÉA de Normandie

33 route de Darnétal à Rouen

Renseignements et Inscriptions

RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Cédric Marcelin
02.32.76.08.45
cedric.marcelin@cemea-hn.fr

INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ORGANISME DE FORMATION

CEMEA de Normandie
33 Route de Darnétal BP 1243
76177 Rouen Cedex 1
02.32.76.08.40

Téléchargement du dossier d'inscription possible sur le site :
www.cemea-hn.fr

Dates à retenir

RÉUNIONS D'INFORMATION

Mercredi 28 juin et vendredi 1er septembre 2017 à 10h
aux CEMÉA de Normandie
33 route de Darnétal à ROUEN

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Jeudi 14 septembre 2017

TEST DE SÉLECTION

Jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2017

FORMATION

Du 9 octobre au 18 septembre 2018

